

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 06/07/2009

Réception par le Prefet : 06/07/2009

Publication : 10/07/2009



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2009-10-5-4

Séance du vendredi 3 juillet 2009

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU SEIN DU COMITE DE PROGRAMMATION DU GROUPE D'ACTION LOCALE THUR ET DOLLER

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil Général n°E6-2008 du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Approuve les nominations suivantes, dans le cadre du comité de programmation du groupe d'action locale Thur et Doller :
 - Monsieur Pierre VOGT, en qualité de membre titulaire
 - Monsieur Etienne BANNWARTH, en qualité de membre suppléant.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions